



Sainte Suzanne



Le Canyon Sainte Suzanne

• Description :

Au milieu d'une végétation luxuriante, le canyon Sainte Suzanne se compose d'une succession de 8 bassins. Un parcours aquatique très varié : un rappel de 20m, des sauts, tous évitables, de la nage, une grotte et une tyrolienne de 35m. A noter : la marche retour est assez raide au début.

Marche aller : 5 mn
Descente : 2h30

Marche retour : 25 mn
A partir de 8 ans



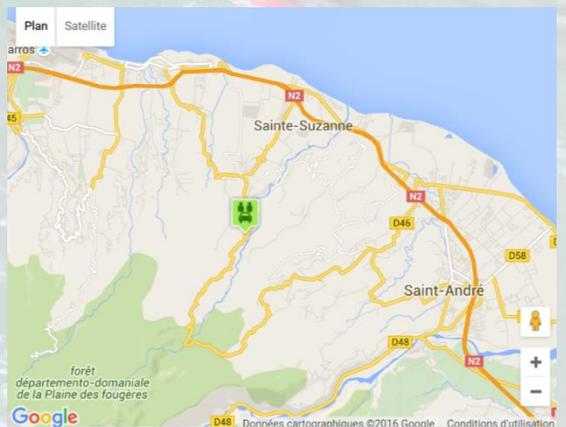
• Ce que vous devez emmener :

- votre maillot de bain
- des chaussures de sport (type basket ou tennis)
- des vêtements de rechange
- une bouteille d'eau
- de quoi grignoter pour le retour

• Rendez-vous :

à **8h (horaire à confirmer la veille par sms)** directement sur le parking de Bassin Bœuf, situé à Sainte Suzanne, De Sainte Suzanne, direction Bassin Bœuf . Le parking sera sur votre gauche en montant.

Préparer votre itinéraire avec [google map's](https://www.google.com/maps).



• **IMPORTANT :** un SMS de confirmation vous sera envoyé la veille vers 17h, après un point météo. Nous vous demandons d'y répondre afin de confirmer sa réception. Si vous n'avez rien reçu à 19h, merci de nous appeler au 06.92.750.400.

• Règlement :

Tarif : 60€/personne | 55€ dès 5 personnes
Mode de règlement : chèque ou espèce.





Adrenal'île
CANYONING
à La Réunion
0692.750.400

Conditions de participation / Sécurité

Le canyoning est une activité sportive, de loisir et récréative, de pleine nature, dite « à risque ». Il vous appartient donc de vérifier le niveau de chaque canyon : nous sommes là pour vous conseiller!

Pour participer à une sortie canyoning, nous vous demandons de prendre connaissance et d'approuver les conditions de sécurité suivantes :

- pour tous les canyons aquatiques, il est indispensable de **savoir nager** et de **ne pas avoir peur de l'eau**,
- pour tous les canyons verticaux (rappels), il est indispensable de ne pas être sujet au **vertige**,
- vous vous engagez à respecter les **consignes de sécurité** données par le guide,
- vous acceptez les risques liés à l'**environnement naturel** que vous allez parcourir et vous êtes conscients de la seule obligation de moyen relative à la sécurité incombant au professionnel.

Les contre-indications médicales sont les suivantes :

- le canyoning est déconseillé aux personnes sujettes à des **difficultés respiratoires** ou **cardio-vasculaires**, aux **crises de tétanie** ou aux personnes **épileptiques**, et aux femmes **enceintes**.
- vous ne faites pas l'objet d'une contre-indication médicale, mais vous êtes **dépendant de soins** ou de **traitements médicaux** spéciaux particuliers (asthme, diabète, tendinites...) ou encore votre état de santé nécessite une attention particulière : vous devrez impérativement en informer le guide avant le départ de l'activité.

Assurances / Responsabilité :

Vous êtes couvert par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du moniteur. Cette assurance ne vous couvre pas sur vos effets personnels. **Vous êtes responsable de tout objet que vous emmener dans le canyon (lunettes, appareil photo, Go Pro, bijoux...).**

Nous vous conseillons d'emmener avec vous le strict minimum !